

Musique congolaise

Interview de Patrice Joseph Lhoni

Recueillie par Franklin Boukaka

Franklin Boukaka. — *Patrice Lhoni, vous êtes un homme de lettres. À ce titre, nous nous permettons de vous ranger dans la grande famille des artistes congolais et nous allons vous demander de nous donner avant tout une définition de la musique congolaise.*

Patrice Lhoni. — Oui, il y a une musique qui passe pour être très congolaise, à l'heure actuelle, celle née des apports culturels nouveaux, cadeau de la colonisation, celle des *rumbas*, celle des *biguines*, celle des *cha-cha-cha*, celle des *bouchers* et celle très en vogue à l'heure où je vous parle, celle des *kiri-kiri*, grâce à laquelle le but est atteint, la mission est accomplie, je

veux dire de cette musique-là qu'elle divertit, qu'elle passe, à travers ses *secousses*, comme un baume sur les cœurs meurtris.

Je la vante, celle-là, parce que, comme pour toute musique, elle atteint au but, c'est-à-dire qu'elle plaît et charme grâce à ses rythmes saccadés et entraînants. La musique congolaise actuelle a pour objectif essentiel la danse.

Mais ne vous trompez pas sur mon point de vue, quant à cette musique-là, qui vaut pour moi ce que vaut toute musique, la musique pour la musique, c'est-à-dire : tout pour le plaisir de l'oreille, ou la magie du rythme. *Mais cette musique-là n'est ni ty-*

piquement ni originalement congolaise. Je l'ai dit, elle est un cadeau de la colonisation.

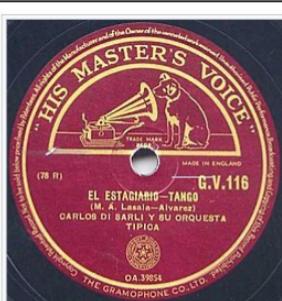
Franklin Boukaka. — *La musique congolaise telle qu'elle est pratiquée de nos jours appelle-t-elle de votre part des commentaires ?*

Patrice Lhoni. — Oui. J'ai dit qu'elle était, en grande partie, un cadeau de la colonisation. Rappelez-vous : comme dans le domaine du langage, de l'habitat, du vêtement, et de la musique, nous avons subi des influences étrangères diverses. Et dans le cas particulier de la musique, nos souvenirs des *G.V.* ou de la musique latino-américaine, des biguines et des rumbas, couleur des Antilles, demeurent.

Vous qui me posez cette question, vous êtes, en tant que musicien, partagé entre notre folklore et la tentation d'emprunter ailleurs. Vous avez, parmi vos récentes réalisations, composé un disque sur les *brazzavilloises* (si je ne

me trompe) dont le rythme nous semble venir des îles Hawaï, alors qu'on retrouve en vous l'authentique Congolais à travers *Pont sur le Congo*. Et le même drame déchire chacun de nos musiciens, qu'ils soient des *Bantu de la capitale*, de *Cercul Jazz*, des *Negro-Band*, des *Manta Lokoka*, des *Sinza Kotoko*, ou de nos frères de Kinshasa.

Pour étayer mon point de vue personnel, je voudrais sortir du cadre précis de la musique. Depuis plus de 30 ans bientôt, l'éveil de la conscience négro-africaine s'est fait jour en nous, et, si Senghor, Césaire, Damas



Un G.V. Série (G.V.116) 
enregistrement des chansons de 1941
"El estagario / Mi refugio" de l'argentin
Carlos Di Sarli y su **Orquesta tipica**.
Des milliers de ces disques ont été
envoyés en Afrique coloniale dans les
années 1940, déclenchant la création
de nouveaux styles musicaux à travers
le continent.

parlent de *négritude*, c'est notre dépersonnalisation ou notre destruction causée en nous par la colonisation. Ainsi les apôtres de la négritude prêchent le retour aux sources originelles perdues. On parle généralement d'une décolonisation, mais qu'est-ce à dire ? Si l'indépendance politique et économique est un fait acquis, il reste une colonisation mentale dont il nous faut nous débarrasser. *Or notre musique actuelle est un tissu de rythmes d'emprunt ou d'importation, préjudiciable à nos valeurs traditionnelles propres.*

Mais les choses étant ce qu'elles sont, et les temps que nous vivons tendant à prendre des dimensions universelles, un tel état de choses était inévitable. Je veux dire : il n'y a plus aujourd'hui un seul point du globe qui, géographiquement bien défini, peut échapper au courant général de la marche de l'histoire de l'humanité. Mais si tous les peuples sont invités à

composer — je dis bien *composer* — une civilisation universelle, il reste que chaque peuple se rend à l'invitation avec son visage propre ou sa personnalité authentique.

Or, au chapitre des valeurs propres à chaque peuple, la musique est un domaine à travers lequel s'exprime — de façon vivante, l'âme d'un peuple donné. C'est donc un devoir et une obligation pour nos musiciens congolais, dans leurs compositions, de veiller à la sauvegarde de notre patrimoine culturel, ou, tout court, de notre personnalité. *Car en vérité, comment peut-on parler de musique congolaise, sans tam-tam, ni sansi, ni nsambi, ni likembe ?*

Alors, si la musique congolaise, telle qu'elle est pratiquée de nos jours, devait appeler un commentaire de ma part, c'est cela que je dirai, en ajoutant que si la guitare réduit chaque jour davantage les limites du champ du tam-tam, ce n'est pas uniquement la faute des musi-

ciens, mais avec la complicité de nous tous, car il répugne au Congolais *civilisé*, entre guillemets, de danser au tam-tam. À ce sujet de la musique congolaise, nous sommes tous des renégats.

Franklin Boukaka. — *Parlons à présent de la chanson congolaise moderne. La trouvez-vous à votre goût ou au contraire estimez-vous qu'elle ne réponde pas à ce que vous auriez souhaité ?*

Patrice Lhoni — Vous faites bien de préciser cette chanson, en la qualifiant de *moderne*. Et puisqu'elle est *moderne*, il n'y aurait, en principe, rien à dire. Mais le malheur pour nous, et tout moderne qu'elle est, cette chanson est, avant tout, *congolaise*.

Et la chanson congolaise est, selon la tradition, et au même titre que le conte ou le proverbe, *didactique*. Une leçon, un enseignement, un avertissement, ou une prévention, ou un conseil, tout

cela est souvent chanté. C'est le plus souvent par une chanson que des jugements de cour se terminent pour faire voir ses torts au coupable. À un incorrigible, un récidiviste, on s'adresse par la chanson : *À qui parle-t-on, à un sourd ?*

Ainsi nos musiciens dont la fonction n'est peut-être pas prise au sérieux par eux-mêmes, au sein de la société, n'auraient conscience que du peu de bonheur qu'ils procurent en amusant le peuple. Ce n'est pas suffisant. Car pour moi, un chanteur est aussi utile à son pays, à un degré moindre sans doute, que l'instituteur dans sa classe. Mais la chanson est une muse à triple visage : elle charme ou séduit; elle est railleuse en stigmatisant; et, ce qui est plus important, elle est correctrice des moeurs. À l'examen de nos chansons modernes, nous découvrons une muse terriblement appauvrie ! Le seul thème exploité et sans cesse ressassé est celui de la femme : *Chérie,*

chérie, bolingo na ngai, a ta ndele, zonga Lucie, G-G, etc.. Bien sûr qu'au bar il ne faudrait pas amener le poids de ses soucis et des préoccupations matérielles. La musique qui chante, c'est pour apporter une sorte de libération du carcan du labeur. Il faut que la musique qui chante déride les fronts ridés, et allège les coeurs lourds.

Mais nos pères faisaient de la chanson, en tout temps et en tous lieux, un rappel à l'ordre, une invite à la sagesse, etc..

Je ne dis pas que nos artistes-musiciens soient pauvres en esprit fécond. Mais il serait hautement souhaitable qu'ils prennent plus conscience de leur vocation (car c'en est une), au sein de la société et que leur imagination les porte à explorer des domaines jusqu'ici laissés en jachère ou insuffisamment exploités, comme de célébrer le sentiment national, l'unité nationale, la fierté des Négro-Africains, la loi du travail, la conscience professionnelle, que sais-je? Et je

pense à Georges Brassens qui a fait de la chanson une arme de guerre pour aller contre les barrières ou les stupides inégalités sociales, pour exalter les humbles et les pauvres, pour railler les vices sociaux.

Franklin Boukaka. — *Auriez-vous quelques conseils, quelques suggestions à faire à nos musiciens ?*

Patrice Lhoni. — Ici, je craindrai d'apprendre au singe à faire la grimace, car si j'aime la musique, c'est en poète, puisque vous me reconnaissiez cette qualité. Mais les poètes rêvent à un tas de choses, même à la lune, et c'est peut-être pour cette raison que mes réponses précédentes ont eu cette allure quelque peu intransigeante. Conseils et suggestions? Sans doute, s'agissant d'un domaine, celui de la musique, par le biais duquel nous voudrions faire transparaître notre âme congolaise. Je pourrais alors proposer deux points de mire, à savoir :

— La musique, en tant qu'art, et

— La musique, mode d'expression communicative.

La musique, en tant qu'art. Oublie-t-on que la musique est un art? Et tout ce qui est art est beau. Et toute œuvre d'art impose un travail perpétuel tendant au raffinement ou à la perfection. S'agissant donc de la musique, nos mélomanes ne sauraient négliger, dans leurs créations si déjà multiples et si déjà variées, le triple objectif : mélodique — harmonique — rythmique.

Pour ce qui est du rythme, nos musiciens, en raison de leur qualité de Négro-Africains, n'ont de leçon à recevoir de personne. Le *muntu* ne se définit-il pas en tant que rythme? De la mélodie, je dirai simplement que nos artistes-musiciens pèchent plutôt par défaut d'amour-propre qui enlève à leurs œuvres toute saveur de terroir, ou, si vous aimez mieux, la couleur locale, ou la sève de leur contenu. Il y aurait, du

point de vue de l'harmonie, un travail particulièrement difficile à faire. D'autant plus difficile que nos mœurs — à propos de la musique — accordent la primauté ou l'avantage au rythme seul qui constitue l'élément dominant d'un ensemble musical. Rappelez-vous : au fort de la danse (on dit : quand la danse est endiablée), la parole se tait et s'efface au profit de la cadence. Du reste, la vraie chanson de danse n'est composée que de mélopées. Il faut préciser que cette situation n'est valable que pour

la danse, quand le rythme l'emporte sur la mélodie, et que l'harmonie déplace son palais de l'ouïe pour parcourir triomphalement tout le corps du danseur, qu'elle prend d'assaut.

Mais notre conception traditionnelle de l'harmonie se heurte aujourd'hui à celle de la musique moderne avec ses instruments nouveaux qui exigent, pour atteindre au but de la musique, que les notes soient accordées. Il

serait donc bon que nos musiciens abandonnent de plus en plus les sentiers faciles de l'improvisation pour s'imposer un travail méthodique d'entraînement sur des chansons écrites, mais surtout notées.

Ce travail devrait également tendre à l'association d'instruments : tam-tam-guitare, etc., pour aboutir au résultat déjà obtenu dans le disque *BB 69* de Kallé, qui recrée véritablement l'atmosphère des *matanga* d'Afrique. À ce sujet, Franco honore la tradition.

Quant à la musique, en tant que mode d'expression communicative, elle devrait accorder l'importance à la parole. J'ai parlé de Georges Brassens à l'instant. Le choix des thèmes doit être aussi significatif que varié. Pourquoi ne pas chanter des hymnes à notre soleil d'Afrique ? Nos grands fleuves, nos forêts tropicales denses, nos vastes savanes, nos orages, nos plantations, nos contes ? Le goût du travail, la conscience pro-

fessionnelle, nos luttes pour la réussite de nos indépendances, l'exaltation de nos options, etc. ? Car, au risque de me rabâcher, nos musiciens, grâce à leur musique, ont le devoir d'aider un peuple, qui désormais préside seul à son propre destin...

On le voit, la musique cesse, dès lors, d'être ce banal passe-temps agréable après le travail, autour des tables pleines de boissons, dans la vive gaîté, la belle compagnie et le rire gai des femmes ! Si c'est cela le but primordial de la musique, il ne faut pourtant pas refuser de lui décerner d'autres titres de noblesse par lesquels elle provoque et soutient la méditation et la réflexion. □

